Tout savoir sur vos déchets

Calendrier des collectes des déchets 2025

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	• Impasse et rue du Paradis • Impasse Jean Moulin • Rue de la Rochefoucauld • Cavée des étalon	X	X			X
Bailleval	• Ruelle des Ânes • Ruelle de Bizemont • Rue des Boues • Rue de la Chesnaie • Impasse du Courtil Grand-mère • Rue Fontaine du Tartarin • Rue le la Fontaine Saint-Maur • Impasse du Gén. de Gaulle • Rue Thiolet • Ruelle de la Treille			X X	X	
	…le reste de la commune		X	X	X	
	Route de Mouy : du 1 au 33A		X	X		X
Cauffry	• Bois Bajac • Rue du Bois d'Ars • Rue de la Folie • Chemin de la Guerre		X X		X	
	…le reste de la commune	X	X		X	

- Rue de l’ancienne école
- Rue de l’Église
- Rue Chambrelent

Labruyère

…le reste de la commune

- Cavée Chevalière
- Impasse du Clos
- Rue Georges Sand
- Rue Gérard de Nerval
- Chemin des Jardins
- Rue Édouard Manet
- Rue Paul Fort
- Rue de Planquette

Laigneville

- Impasse Paul Langevin

…le reste de la commune

Liancourt

- Rue Albert Bunelle
- Rue de l’Abbé Ferry
- 1, 2 et 3 Place Chanoine Snejdareck
- Ruelle Cheron
- Rue Duvoir
- Rue Élise Lhotellier
- Rue Ernest Renan
- Rue Fléchelle
- Sentier du Fond du Chaudron
- Sentier Gautier
- Rue Gromard
- Rue la Tour Prolongée
- Rue Latour
- Impasse du Parc
- Impasse de la Pyramide
- Sentier Leviel
- Impasse de la Maladrerie
- Ruelle & impasse Niville
- Rue Papillon
- Impasse Pierre Mendes France
- Rue Roger du Plessis
- Rue du Vieux Château

…le reste de la commune

Rue du Château d’eau

Mogneville

- Rue de l’église
- Rue de l’Ordibée
- Rue du Chemin Vert

…le reste de la commune

Monchy-Saint-Éloi	• Haut de la rue du Bel Air • Impasse de la Passerelle • Rue Pierre Rémoulette		X		X	
			X			
	…le reste de la commune		X		X	X
Rantigny	Toute la commune	X	X			X
Rosoy	Toute la commune	X	X	X		
Verderonne	• Chemin de Catenoy • ZA la Montagne • Chemin de la tour	X		X		
				X		
	…le reste de la commune	X	X			X

Les jours fériés…

Les jours fériés, les collectes sont effectuées ou décalée :

	Ordures ménagères	**Tri**
Mercredi 1er mai (sauf végétaux)	Mardi 30 avril	Jeudi 2 mai
Mercredi 25 décembre	Mardi 24 décembre	Jeudi 26 décembre

Mercredi 1er janvier 2025 Mardi 31 décembre 2024 Jeudi 2 janvier 2025

Collecte des végétaux

Collecte du lundi 7 avril au jeudi 27 novembre 2025.

Interruption de la collecte du lundi 4 août au vendredi 22 août 2025.

Que faire de vos déchets végétaux pendant l'interruption ?

Les composter : une solution pratique et écologique pour réduire ses déchets alimentaires et végétaux. Tout au long de l'année, la Vallée dorée vous permet de vous équiper d'un composteur individuel, en vous proposant des modèles à prix réduits (le modèle en bois est en rupture de stock en raison de problèmes d'approvisionnement). Plus d'informations sur le compostage et le paillage en ligne :

Guide pratique - Le compostage et le paillage .pdf - 878.03 Ko

Déposer vos déchets végétaux à la déchetterie de Laigneville : retrouvez les jours d'ouverture, horaires et conditions d'accès sur le site du SMDO

> Consignes pour les déchets végétaux et jours de collecte .pdf - 1.98 Mo
> Consignes pour les déchets végétaux et jours de collecte.

Quelques conseils

- Je sors mon conteneur **la veille de la collecte, après 19h,** et je le rentre dès que possible.
- **Je n'habille pas ma poubelle avec un sac de protection** (ou de sacs poubelle). Les sacs se prennent dans les bras du camions et s'arrachent lors de la collecte. Le contenu se retrouve alors sur la chaussée.
- Positionnement du bac :
  J'oriente la poignée **coté maison** pour la collecte avec la benne à bras latéral (Bacs jaunes et vert) ; **coté route** pour les collectes manuelles. Attention, si le bac est mal orienté ou mal positionné, il ne sera pas collecté !
- Les collectes commencent à 3h du matin, leurs durées peuvent varier en fonction de la météo, de la circulation, de la charge à effectuer…
- Je m'assure que **mon conteneur se ferme**, et je ne dispose pas de vrac en dehors. Tous les déchets doivent être mis en sac.
  Selon le cas, des bacs plus grands sont disponibles sur demande.
- **Les cendres peuvent sont à mettre en sac** avant de les mettre en poubelle. Le non-respect de cette consigne pourra justifier **un refus de collecte des déchets concernés**.
- Je respecte les consignes de tri, afin d'éviter les erreurs et la non collecte de mon bac !